



ALWAYS  
WITH  
INTEGRITY

CODE DE CONDUITE  
Mars 2021

“EN AGISSANT AVEC  
ÉTHIQUE, NOUS  
GARANTISSONS  
NOTRE **CROISSANCE**  
**DURABLE**. QUOI QUE  
NOUS FASSIONS, NOUS  
LE FAISONS **AVEC**  
**INTÉGRITÉ.**”

**Carlos Tavares**  
Chief Executive Officer



# Lettre du Chief Executive Officer



Je suis ravi de vous présenter aujourd'hui le Code de conduite de Stellantis. Ce Code fixe les principes de nos comportements éthiques quotidiens et décrit la manière avec laquelle nous protégeons notre personnel, nous exerçons nos activités, nous interagissons avec les parties externes et nous gérons nos biens et informations.

Alors que nous commençons notre aventure en tant que nouvelle entité, je tiens à souligner l'importance de deux mots essentiels qui permettront à notre Groupe d'atteindre le summum de la respectabilité et de la performance, je veux parler de la diversité et de l'intégrité.

Nous tous, qui composons le capital humain de Stellantis, venons de pays différents, avec des cultures et des parcours professionnels variés. C'est une fierté individuelle et notre force commune. Notre engagement en faveur de la diversité et de l'intégration au travail nous permet de valoriser la contribution de chacun à la réussite de Stellantis, une notion incluse dans son nom même.

En agissant avec intégrité, nous assurons la conformité aux lois, réglementations et meilleurs pratiques, nous permettant ainsi de garantir la fiabilité et la qualité des véhicules et services que nous proposons à nos clients. Source de compétitivité et fondation d'une croissance durable, l'intégrité nous permet de bâtir jour après jour notre réputation, celle d'une entreprise fiable sur laquelle nos clients, collaborateurs et partenaires peuvent compter.

Nous devons tous connaître les règles de ce Code et les appliquer à chaque instant. La compliance n'est pas une option, c'est une obligation. Quoi que nous faisons, nous le faisons avec intégrité.

Si vous avez connaissance d'une éventuelle violation de ce Code, il est de votre devoir de le signaler pour supporter les valeurs d'intégrité et d'éthique au meilleur niveau. N'ayez aucun doute sur le fait qu'alerter est sûr. L'entreprise veillera toujours à vous protéger de toutes formes de représailles si vous signalez des faits de bonne foi.

Nous devons à Stellantis un comportement exemplaire car nous sommes tous, individuellement et collectivement, les garants de sa réputation et de sa capacité à opérer de manière durable. Je compte sur chacun d'entre vous pour prendre l'engagement d'agir chaque jour avec intégrité et dans le respect de ce Code.

Je vous remercie.

Carlos Tavares  
Chief Executive Officer



ALWAYS  
WITH  
INTEGRITY



# SOMMAIRE

## Introduction

|   |   |
|---|---|
| Pourquoi avons-nous un Code de conduite ? .....                                 | 4 |
| Quelles sont nos responsabilités individuelles dans le cadre de ce Code ? ..... | 4 |
| Les managers ont-ils des responsabilités spécifiques ? .....                    | 5 |
| Comment le Code s'articule-t-il avec la loi ? .....                             | 6 |
| Quand signaler une violation du Code et que se passe-t-il alors ? .....         | 6 |
| Comment le Code est-il appliqué ? .....   | 7 |
| Comment le Code est-il modifié ? .....  | 7 |

## Principes

### PROTECTION DE NOTRE PERSONNEL

|   |    |
|---|----|
| Engagement en faveur de la diversité et d'un environnement de travail sûr et ouvert ..... | 10 |
| Garantir la santé et la sécurité .....  | 11 |

### CONDUITE DE NOS ACTIVITÉS

|   |    |
|---|----|
| Engagés en faveur de pratiques durables ..... | 14 |
| Notre respect de la loi .....                 | 15 |

### INTERACTION AVEC LES PARTENAIRES EXTERNES

|  |    |
|--|----|
| Prévenir les conflits d'intérêts ..... | 20 |
| Assister nos communautés .....         | 21 |

### GESTION DE NOS BIENS ET INFORMATIONS

|  |    |
|--|----|
| Communiquer efficacement .....           | 24 |
| Protéger nos biens .....                 | 25 |
| Conserver les documents appropriés ..... | 26 |

# Pourquoi avons-nous un Code de conduite ?

Bienvenue dans notre Code de conduite. Chez Stellantis, nous pensons que l'intégrité est essentielle à nos activités. Notre Code de conduite exprime cette vision à tous nos collaborateurs, partenaires commerciaux et autres parties prenantes. Le Code est le reflet des valeurs fondamentales qui nous permettent d'agir correctement en toutes circonstances. Des directives détaillées concernant l'application du présent Code dans certaines situations spécifiques vous seront présentées dans les Principes ci-après, ainsi que dans les politiques et procédures Groupe connexes.

Le Code s'applique à tous nos collaborateurs, ce qui, aux fins dudit Code, inclut chaque individu travaillant pour nous dans le monde : salariés à temps plein ou partiel, en CDI ou en CDD, intérimaires, dirigeants et membres du conseil d'administration de Stellantis. Nous attendons également de tous nos partenaires, et notamment de nos fournisseurs, concessionnaires, distributeurs et partenaires de joint-ventures, qu'ils agissent avec intégrité et en conformité avec notre Code, et dans certains cas nous pourrions être amenés à exiger l'adoption expresse de celui-ci.

## Quelles sont nos responsabilités individuelles dans le cadre de ce Code ?

Nous attendons de nos collaborateurs qu'ils comprennent et respectent les principes et exigences définis par ce Code dans toute situation susceptible d'avoir un impact sur l'entreprise, que ce soit pendant ou en dehors des heures de travail. Cela inclut, par exemple, les publications et commentaires sur les réseaux sociaux.

Nous proposons des formations régulières à nos collaborateurs afin qu'ils comprennent pleinement leurs responsabilités liées à ce Code. Tous les effectifs devront assister à ces formations et confirmer leur compréhension et leur adhésion au Code.



## Les managers ont-ils des responsabilités spécifiques ?

Les personnes choisies par Stellantis pour superviser, diriger et encadrer des équipes se doivent de donner l'exemple en matière de conformité au Code. Elles doivent donner le ton, inclure l'intégrité au sein des objectifs et des activités de leurs équipes et veiller à ce que ces dernières comprennent pleinement le Code. En outre, les managers doivent activement écouter les problèmes des membres de leurs équipes, leur fournir un soutien plein et entier, et les encourager à signaler toute violation du Code.



## Comment le Code s'articule-t-il avec la loi ?

Chez Stellantis, nous nous engageons à respecter toutes les lois en vigueur. Il s'agit là d'un élément fondamental et non négociable de nos activités. Dans certaines circonstances, notre Code peut nous imposer d'aller au-delà de ce qu'exige la loi. Dans ce cas, nous attendons de nos collaborateurs qu'ils respectent les normes les plus strictes définies par notre Code.

## Quand signaler une violation du Code et que se passe-t-il alors ?

Si vous avez des questions concernant le Code ou si vous avez connaissance d'une éventuelle violation de celui-ci, ou pour tout autre problème, vous pouvez effectuer un signalement via le système d'alerte, ou contacter votre manager direct, les ressources humaines, le département juridique ou le département Compliance. Il est de votre devoir de signaler toute violation potentielle ou présumée de ce Code.

Grâce à des contrôles internes et avec l'aide de prestataires spécialisés indépendants, notre système d'alerte est conçu pour protéger la confidentialité des personnes effectuant un signalement. Les signalements peuvent être effectués de manière anonyme dans la mesure où la loi locale l'autorise.

Les signalements seront examinés comme il se doit par des enquêteurs qualifiés ou des spécialistes du domaine concerné, de façon à assurer une confidentialité maximale. Aucun autre collaborateur, y compris les managers, ne devrait mener ce type d'enquête indépendante.

Tous les cas signalés seront suivis jusqu'à leur clôture. Nous mettrons en place des mesures correctives pour les violations avérées du Code.

Chez Stellantis, nous ne tolérons aucune représaille à l'encontre d'un collaborateur ayant signalé un problème de bonne foi ou contribué à une enquête. Les personnes qui exerceraient des représailles contre un collaborateur ayant signalé un problème de bonne foi s'exposeraient à des mesures disciplinaires.



## Comment le Code est-il appliqué ?

Nous attendons de nos collaborateurs qu'ils agissent avec droiture et respectent le Code. En cas de violation avérée du Code, nous prendrons les mesures disciplinaires appropriées, qui pourront aller jusqu'au licenciement ou à la cessation de toute relation commerciale.

Si vous n'êtes pas certain(e) de vos obligations de compliance dans une situation particulière, contactez votre manager direct, les ressources humaines, le département juridique ou le département Compliance, ou posez votre question via le système d'alerte. Des conseils préventifs pourraient vous protéger vous ainsi que l'entreprise.

## Comment le Code est-il modifié ?

Toute modification du Code doit être approuvée par le Conseil d'Administration de Stellantis.





# PROTECTION DE NOTRE PERSONNEL

- > Engagement en faveur de la diversité et d'un environnement de travail sûr et ouvert
- > Garantir la santé et la sécurité

## PRINCIPE:

# Engagement en faveur de la diversité et d'un environnement de travail sûr et ouvert

Stellantis s'engage en faveur de la diversité, une force fondamentale. Nous nous engageons également à maintenir un environnement de travail équitable et ouvert à tous, exempt de tout favoritisme, violence, harcèlement ou autre forme de discrimination, y compris fondée sur l'âge, la race, le sexe, l'orientation sexuelle ou la religion. Stellantis promeut l'équité et la diversité en matière d'emploi, ainsi qu'un environnement où chacun est reconnu pour ses contributions au service de l'entreprise. Entre autres déclarations, nous souscrivons à la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies (« ONU »), ainsi qu'à la Déclaration de l'Organisation Internationale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail. Nous attendons de nos collaborateurs qu'ils fassent preuve de respect dans toutes leurs interactions professionnelles avec des collègues, des clients, des visiteurs et d'autres partenaires commerciaux. Des mesures disciplinaires appropriées seront prises en cas de manquement.

## > EXEMPLE

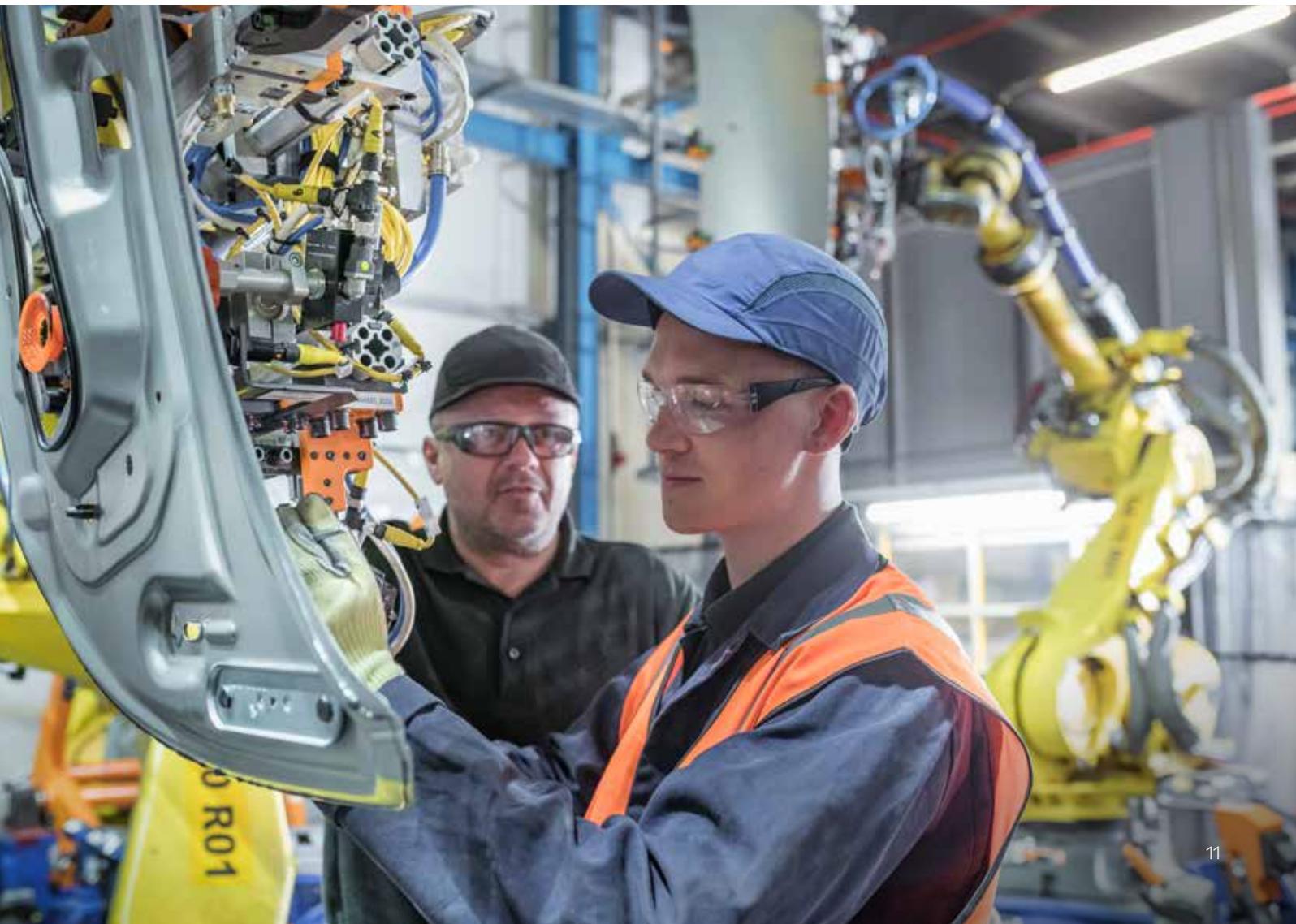
Une collaboratrice a subi des avances sexuelles importunes de la part d'un collègue de travail. Elle lui a demandé d'arrêter, mais elle a ensuite commencé à recevoir des messages déplacés sur ses comptes personnels sur les réseaux sociaux. **Nous encourageons nos collaborateurs à signaler ce type d'incidents, pour lesquels des mesures seront prises.**

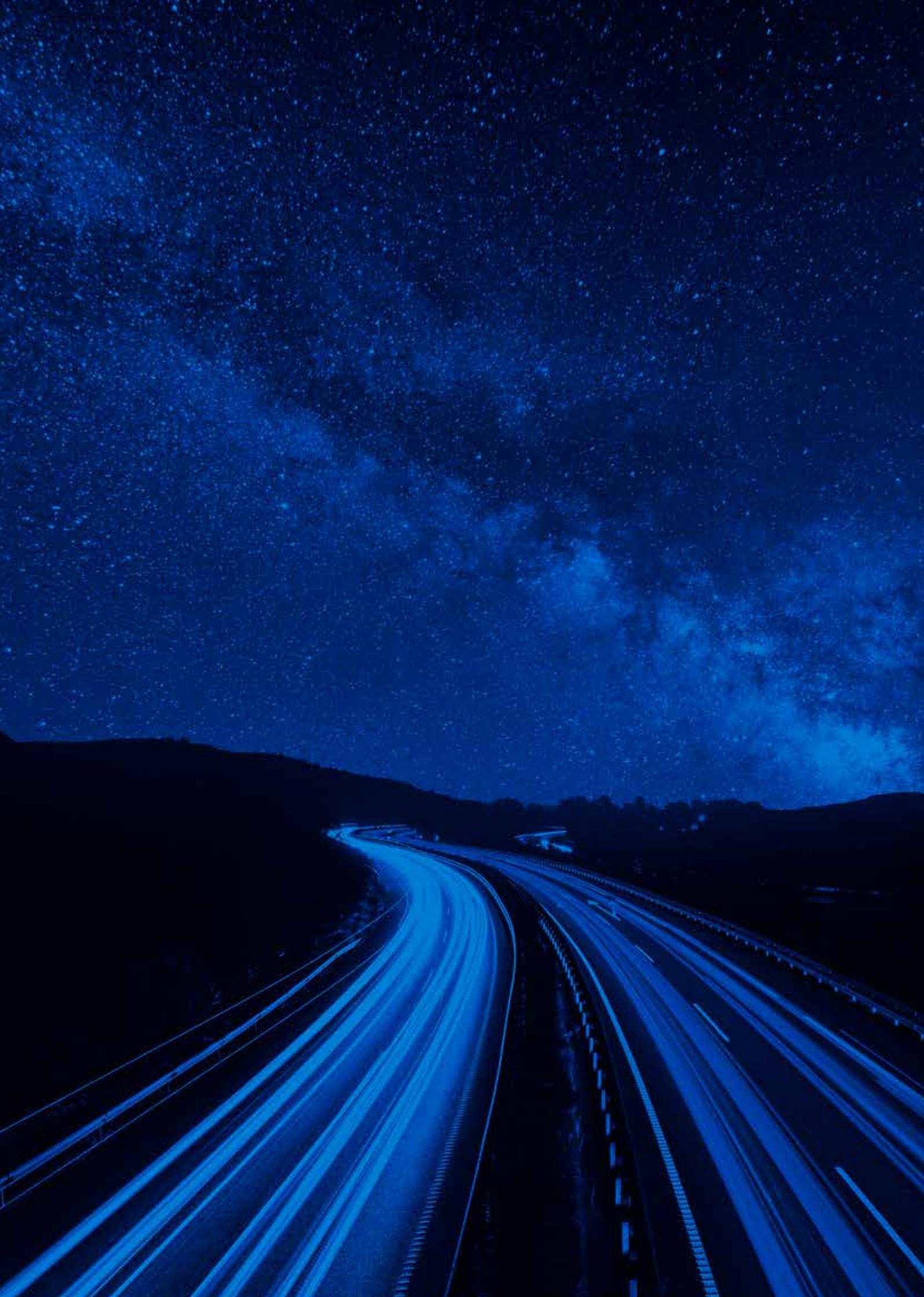


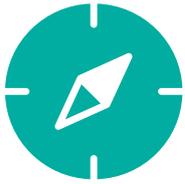
**PRINCIPE:**

# Garantir la santé et la sécurité

Stellantis favorise et encourage une culture de prévention des accidents, de protection de la santé et de sensibilisation aux risques professionnels. Nous demandons à notre personnel d'appliquer scrupuleusement les règles de sécurité et de rester vigilant à chaque instant afin d'identifier et gérer immédiatement tout risque potentiel. Nous demandons également à nos partenaires commerciaux de respecter ces mêmes règles lorsqu'ils viennent dans nos locaux. Stellantis s'efforce de fournir à ses collaborateurs des programmes complémentaires visant à promouvoir et soutenir la sécurité, le bien-être et un mode de vie sain.







# CONDUITE DE NOS ACTIVITÉS

- > Engagés en faveur de pratiques durables
- > Notre respect de la loi



## **PRINCIPE:**

# Engagés en faveur de pratiques durables

Exercer nos activités dans le respect de pratiques commerciales durables fait partie des valeurs fondamentales de Stellantis. Nous nous efforçons de répondre aux demandes du marché tout en minimisant les conséquences négatives sur les communautés et les ressources des générations actuelles et de celles à venir.

Chez Stellantis, nous sommes déterminés à agir de manière citoyenne et en accord avec des pratiques durables, ce qui inclut notamment le respect de la santé et de la sécurité de nos collaborateurs, l'interdiction du travail des enfants et du travail forcé, et le respect des réglementations concernant les minerais provenant de zones de conflit et la protection de l'environnement.

### **Protection de l'environnement**

La protection de l'environnement, et notamment notre contribution à une économie décarbonée sur la voie de la neutralité carbone, fait partie de nos priorités absolues. Stellantis s'efforce sans cesse d'améliorer la performance environnementale de ses activités, et de respecter toutes les exigences juridiques et réglementaires appropriées. Nous travaillons sans relâche afin de développer et mettre en œuvre des solutions techniques innovantes capables de minimiser notre impact environnemental et de renforcer au maximum la sécurité de nos activités.

Afin d'encourager une utilisation sûre et écologique de nos produits, nous mettons à la disposition de nos clients et de nos concessionnaires les informations nécessaires concernant l'utilisation, l'entretien et le démantèlement de nos véhicules et autres produits.

### **Clients, fournisseurs et partenaires commerciaux**

Stellantis encourage l'adoption et le partage de pratiques durables entre ses partenaires commerciaux, ses fournisseurs et ses concessionnaires. Stellantis s'engage également en faveur de pratiques durables dans ses approvisionnements. La sélection de nos fournisseurs se base non seulement sur la qualité et la compétitivité de leurs produits et services, mais également sur le respect de principes sociaux, éthiques et environnementaux, le maintien des plus hautes normes de qualité et l'attention accordée aux communautés dans lesquelles nous exerçons nos activités.

## PRINCIPE:

# Notre respect de la loi

Chez Stellantis, agir correctement relève de notre responsabilité à tous. Pour ce faire, nous devons avant tout comprendre et respecter les lois et réglementations qui nous concernent.

### Respect des lois

Stellantis s'engage à respecter toutes les lois et réglementations en vigueur. Pour atteindre cet objectif, Stellantis a adopté un programme de Compliance exhaustif composé de directives, formations périodiques, sensibilisation et conseils. Même s'il est évidemment impossible de mentionner toutes les lois et réglementations en vigueur dans ce Code, il est utile de souligner notre obligation de conformité aux législations suivantes :

#### **Lois et réglementations relatives à la sécurité des véhicules et aux émissions.**

Dans le cadre de leur travail, nos collaborateurs contribuent à garantir le respect des normes réglementaires, permettant ainsi au Groupe de fournir des produits et services de qualité affichant un haut niveau de sécurité, de fiabilité et de performances environnementales. De manière plus spécifique, nous attendons de nos collaborateurs qu'ils respectent les normes mises en place en matière de sécurité et d'émissions, et qu'ils prennent les mesures appropriées pour prévenir, identifier et corriger tout manquement auxdites normes. Tout problème relatif à la sécurité ou aux émissions d'un véhicule doit être immédiatement signalé aux managers concernés, au département juridique ou au service Compliance, ou encore via le système d'alerte.

**Lutte contre le blanchiment d'argent.** Stellantis interdit formellement le blanchiment d'argent ainsi que le financement ou la facilitation de toute activité criminelle. Stellantis a mis en place un processus permettant de détecter et d'enquêter sur toute transaction suspecte ou tout partenaire commercial douteux, et prendra toutes les mesures nécessaires si une quelconque activité irrégulière était identifiée.

**Règles commerciales et contrôle des exportations.** Certaines législations restreignent l'exportation de produits ou technologies vers certains pays ou individus. D'autres lois interdisent tout commerce avec certaines personnes physiques ou morales. Stellantis attend de tous ses collaborateurs qu'ils respectent les exigences locales et internationales en vigueur notamment les réglementations fiscales et douanières, les embargos et les mesures de contrôle des exportations.

**Concurrence.** Stellantis interdit toute pratiques anticoncurrentielles, reconnaît l'importance capitale d'un marché concurrentiel et s'engage à se conformer scrupuleusement aux législations antitrust et autres lois sur la concurrence en vigueur dans les pays où nous opérons. Les collaborateurs de Stellantis veilleront à éviter toute pratique commerciale susceptible d'enfreindre les réglementations antitrust.

## > EXEMPLE

Au cours d'une réunion d'une association professionnelle, quelqu'un propose de partager des informations, entre autres sur les tarifs. **Le collaborateur de Stellantis présent doit alors quitter la salle et demander à ce que son départ soit inscrit dans le compte-rendu de réunion.**

**Délit d'initié.** Il est interdit à tout salarié de Stellantis possédant des informations importantes et non publiques de vendre ou d'acheter des titres boursiers de sociétés du groupe Stellantis, ou de divulguer lesdites informations. L'expression « informations importantes et non publiques » désigne toute information qu'un investisseur raisonnable considérerait comme importante dans le cadre d'une décision d'acheter, de vendre ou de conserver des titres boursiers. Parmi les exemples d'informations non publiques, on peut citer les résultats financiers ou opérationnels, les fusions ou acquisitions éventuelles, les plans marketing ou le lancement de nouveaux produits.

**Données à caractère personnel et protection des données.** Certaines lois et réglementations locales traitent la protection des informations personnelles et privées. Stellantis s'engage à respecter le droit à la vie privée de son personnel, de ses clients, de ses partenaires commerciaux et de toute autre personne ou entité, et à mettre en place des contrôles appropriés afin de protéger toutes les données à caractère personnel.

**Corruption privée.** Outre l'interdiction de corruption de fonctionnaires (voir la disposition ci-dessous intitulée « Lutte contre la corruption »), Stellantis interdit également toute corruption privée, à savoir l'acceptation de cadeaux, d'invitations, d'avantages ou de paiements entre parties privées conformément aux exigences stipulées dans la politique connexe. Tous les collaborateurs doivent s'assurer que les cadeaux ou invitations qu'ils offrent sont appropriés et raisonnables, et qu'ils ne sauraient influencer indûment le jugement ou la conduite d'une tierce partie. La transparence est notre règle d'or.

Veillez consulter nos politiques détaillées portant sur ces sujets, et contactez le département juridique ou le département Compliance en cas de doute ou de problème.



## Travailler avec nos gouvernements

**Informations fournies.** Toutes les informations que nous fournissons à des organismes publics doivent être honnêtes et transparentes et les réponses à leurs questions doivent être traitées rapidement. Nos collaborateurs pourront être amenés à conserver certaines informations relatives à des requêtes du gouvernement ou à des litiges en cours ou que l'on peut raisonnablement prévoir.

**Lutte contre la corruption.** Nos collaborateurs doivent refuser toute forme de corruption. Il est strictement interdit d'offrir, de promettre ou de donner un cadeau, un paiement ou quoi que ce soit de valeur à un agent public, directement ou par le biais d'un tiers, dans le but d'inciter cet agent public à enfreindre ses obligations et à permettre à l'entreprise d'obtenir un avantage ou un bénéfice indu. Afin de garantir votre conformité avec la législation et le Code, veuillez consulter le département juridique ainsi que le département Compliance avant d'offrir quoi que ce soit de valeur à un agent public.

**Activités de lobbying et contributions politiques.** Toute participation de Stellantis au développement des futures normes et réglementations applicables à l'ensemble du secteur automobile est menée de manière à garantir une transparence et la conformité aux législations en vigueur. Aucun fonds ni bien de l'entreprise ne pourra être utilisé pour soutenir un candidat ou un parti politique. Nos collaborateurs sont libres de prendre part à des activités politiques de manière privée et personnelle en dehors des heures de travail, mais ils ne peuvent pas représenter l'entreprise ni donner l'impression de la représenter, dans le cadre de ce type d'activités. Toute tentative visant à interagir avec le gouvernement sur des sujets autres que les affaires courantes nécessite l'approbation du département juridique et du département Compliance, ainsi que du département en charge des affaires gouvernementales.

## > EXEMPLE

Vous devez obtenir l'approbation de l'administration pour agrandir une installation et a priori, vous ne la recevrez pas à temps pour respecter les délais du projet. **La bonne démarche consiste à contacter le service en charge des affaires gouvernementales qui pourra vous aider à obtenir cette approbation de manière légale. Aucune autre option n'est autorisée.**





# INTERACTION AVEC LES PARTENAIRES EXTERNÉS

- > Prévenir les conflits d'intérêts
- > Assister nos communautés

## PRINCIPE:

# Prévenir les conflits d'intérêts

Nous attendons de nos collaborateurs qu'ils fassent toujours preuve de la plus haute intégrité lorsqu'ils traitent avec nos partenaires commerciaux, et qu'ils agissent uniquement dans le meilleur intérêt de l'entreprise. Un conflit d'intérêts survient lorsque les intérêts personnels d'un salarié compromettent sa capacité à assumer pleinement et objectivement ses responsabilités au profit de l'entreprise. Les situations susceptibles de provoquer ce type de conflit impliquent généralement une tentative d'obtenir un quelconque avantage personnel ou familial, ou des intérêts dans une entreprise extérieure, d'une manière qui est incompatible avec les intérêts économiques ou de réputation de la société. Nous demandons à nos collaborateurs de communiquer à l'entreprise tout conflit d'intérêts réel ou potentiel, afin de permettre à cette dernière d'évaluer la situation.

## > EXEMPLE

Un salarié cherche un prestataire externe pour un projet et un membre de sa famille répond à l'appel d'offres. **Ce salarié doit informer son manager de ce potentiel conflit d'intérêts et ne pas prendre part au processus de sélection.**

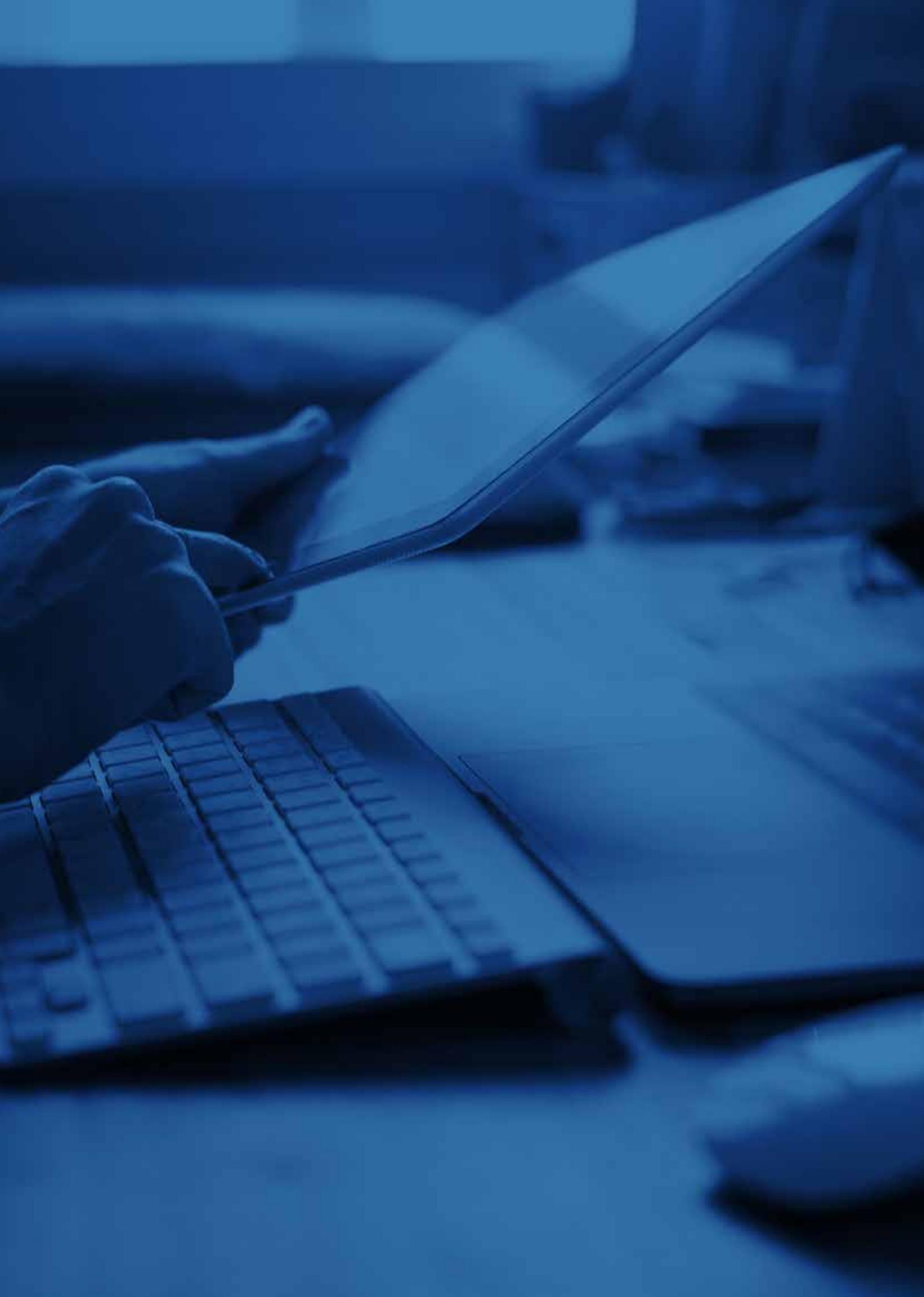


**PRINCIPE:**

# Assister nos communautés

Chez Stellantis, nous sommes conscients qu'il nous incombe de soutenir les communautés dans lesquelles nous sommes implantés. Toute organisation du Groupe Stellantis qui souhaiterait effectuer un don à des fins caritatives, éducationnelles ou autres, ou prendre part à des actions de bénévolat, doit s'assurer que ces activités sont conformes au Code de conduite du Groupe, aux réglementations locales et aux interdictions énoncées dans le présent Code concernant les contributions à des partis politiques ou à des candidats à des charges publiques.







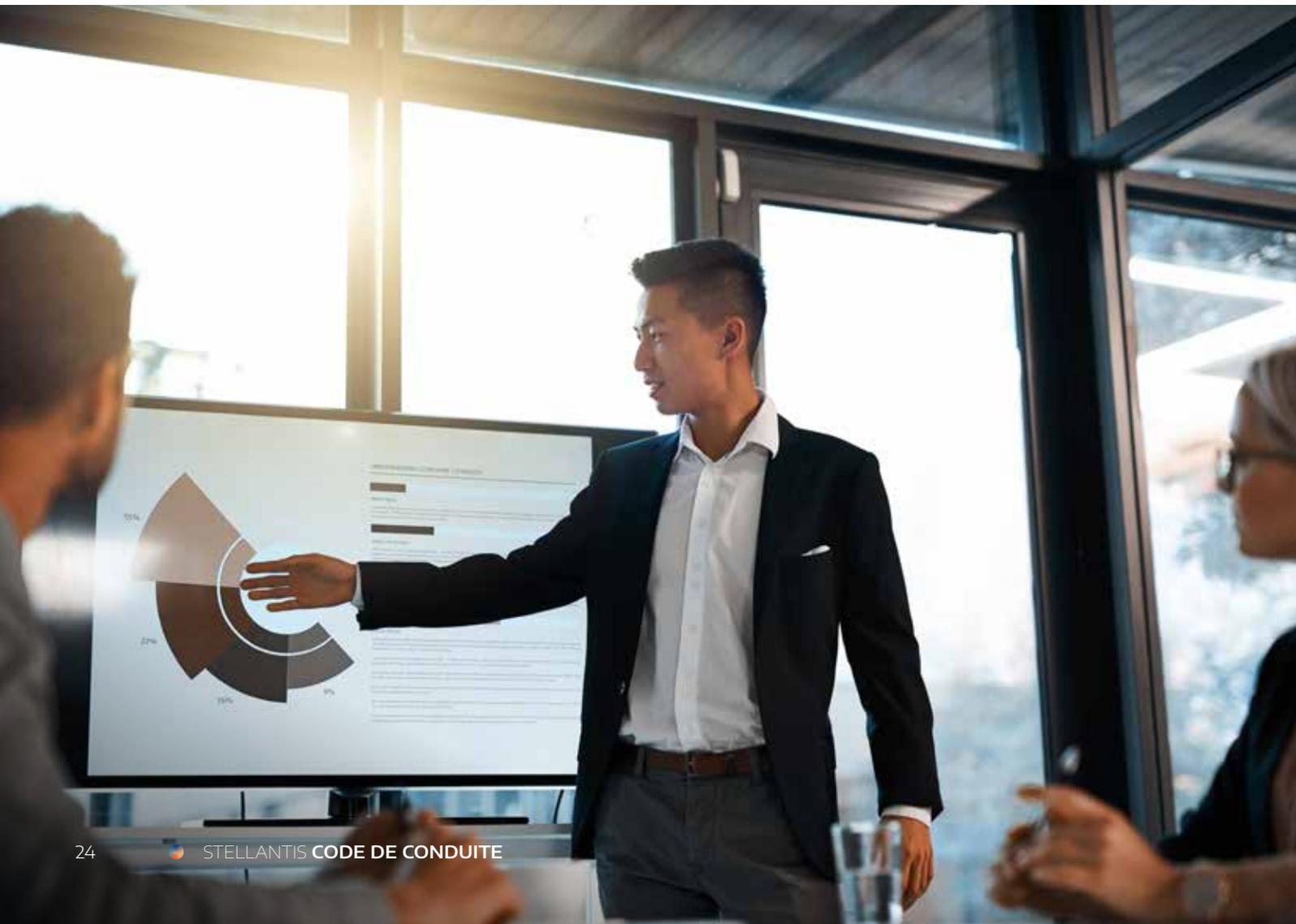
# GESTION DE NOS BIENS ET INFORMATIONS

- > Communiquer efficacement
- > Protéger nos biens
- > Conserver les documents appropriés

## PRINCIPE:

# Communiquer efficacement

Chez Stellantis, nous accordons une grande importance à une communication claire et honnête avec nos collaborateurs, clients et partenaires, ainsi qu'avec les communautés au sein desquelles nous opérons. Nous nous engageons à offrir aux clients et aux consommateurs des informations fiables et précises concernant nos produits et services. Pour être certains que les informations que nous communiquons sont exactes et utiles, seuls les porte-paroles de la société et l'équipe de direction sont autorisés à parler au nom de l'entreprise. Nous attendons de nos collaborateurs qu'ils respectent les politiques en vigueur concernant les informations confidentielles et la communication sur les réseaux sociaux.





## PRINCIPE:

# Protéger nos biens

Les membres du personnel sont responsables de la protection et du bon usage des biens de l'entreprise, et doivent prendre les mesures appropriées pour éviter tout dommage, vol ou utilisation frauduleuse de ces biens. Cela concerne tous les types de biens, qu'ils soient matériels, incorporels ou financiers, de même que les droits de propriété intellectuelle, comme les brevets, les marques déposées, les œuvres protégées par un droit d'auteur ou les secrets industriels.

Les collaborateurs de Stellantis sont tenus de protéger toutes les informations confidentielles non publiques qui, si elles étaient divulguées, pourraient nuire à l'entreprise, de même que les informations confidentielles de tiers en notre possession. Il est essentiel que nous protégions également les données personnelles et que nous nous conformions à toutes les lois en vigueur en matière de protection des données.

## > EXEMPLE

Une personne demande à un salarié de l'entreprise de publier sur les réseaux sociaux une photo ou d'autres détails concernant un véhicule Stellantis qui n'est pas encore sorti. **La divulgation prématurée d'informations confidentielles est strictement interdite, car cela pourrait nuire à la compétitivité de Stellantis. En cas de doute, ce collaborateur doit contacter son manager.**



**PRINCIPE:**

# Conserver les documents appropriés

Pour la bonne conduite de nos activités, il est essentiel que chacun de nos collaborateurs gère de manière appropriée les documents attendus par nos clients, nos investisseurs, nos partenaires commerciaux et les organismes publiques.

Stellantis maintient un processus de gestion documentaire conforme aux exigences juridiques et réglementaires, qui répond à nos besoins opérationnels de conservation d'information tout en garantissant que les documents obsolètes ou inutiles soient détruits de manière appropriée.

Une bonne tenue des comptes est un élément essentiel pour notre société. Stellantis met en place des contrôles internes pour garantir que ses comptes et déclarations financières reflètent une image fidèle de la société conformément aux normes juridiques et comptables en vigueur.



STELLANTIS